



David Wagner

Député

Luxembourg, le 30 janvier 2024

**Concerne: Question orale relative à la taxation des voitures polluantes**

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je voudrais soumettre la question orale suivante à Monsieur le ministre des Finances lors de l'heure de questions du 30 janvier 2024.

En date du 23 janvier 2024, le Mouvement Écologique a publié un communiqué de presse intitulé "Selektivere Förderung der E-Mobilität - den Mut haben große Klimakiller zur Kasse zu bitten". L'organisation environnementale y demande notamment l'introduction d'un système "bonus-malus" au niveau de la taxe d'immatriculation sur les nouvelles voitures, pénalisant les voitures polluantes au profit des voitures écologiquement plus responsables, ainsi que du "leasing social" qui consiste à subventionner le leasing d'une voiture électrique pour les personnes à faible revenu.

- 1) Est-ce que le gouvernement est prêt à introduire un système "bonus-malus" dans la taxe d'immatriculation des voitures ?
- 2) Le gouvernement est-il prêt à explorer l'idée d'un "leasing social" ?
- 3) Y-a-t-il d'autres mesures fiscales prévues dans le domaine de la taxation des voitures, notamment en ce qui concerne la taxation des voitures de fonction ?

Avec mes salutations respectueuses,

David Wagner

Député